

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIREExtrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de **CHARNAY-lès-MACON (71850)**Arrondissement de
MACONSéance du : SEIZE JUIN DEUX MILLE VINGT-CINQ
(16 JUIN 2025)Canton de
Mâcon-Centre

Le Conseil Municipal s'est réuni le seize juin deux mille vingt-cinq à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

OBJET
de la délibération:**Subventions exceptionnelles aux associations**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :

29

Présents à la séance :

23

Suffrages exprimés :

27Le Conseil a été convoqué le :
28 mai 2025

La liste des délibérations a été publiée et affichée le 17 juin 2025

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, GAUDILLERE David, ISABELLON Anne, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, MONNERY Maguy, MONTEIX Anne, PETIT Jean-Pierre, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, VOISIN Laurent.

Etaient excusés : CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à ROBIN Christine, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc, PERRIN Jacques est excusé et donne pouvoir à Claudine GAGNEAU, RACINNE Christiane est excusée et donne pouvoir à Patrick LOPEZ.

Absents : BEAUDET Adrien, GARLET Teddy.

Rapporteur : Jean-Paul BASSET

EXPOSE

Afin de continuer de soutenir la dynamique associative charnaysienne, il est proposé d'attribuer des subventions exceptionnelles à certaines associations. Sont concernées :

Subventions exceptionnelles :

- **ACTEM** pour l'organisation d'un théâtre pour enfants le 26 février 2025, il est proposé un montant de 80€ ; pour l'organisation d'une conférence le 20 mars 2025, il est proposé un montant de 80€ ;
- **FOYER DE L'AMITIE** pour l'organisation d'un loto le 04 mars 2025, il est proposé un montant de 150€ ;
- **AMS** pour l'organisation d'un gala les 25 et 26 janvier 2025, il est proposé un montant de 7 000€ ;
- **CHARNAY LOISIRS** pour l'organisation d'une exposition du 06 mars au 10 mars 2025, il est proposé un montant de 250€ ;
- **ASSOCIATION CHARNAY EVENEMENT** pour l'organisation du salon des vins du 07 mars au 09 mars 2025, il est proposé un montant de 3 300€ ;

- **COMITE DES TÊTES BLANCHES** pour l'organisation de la galette des rois, il est proposé un montant de 3 800€ ;
- **SUPPORTER du CBBS** pour l'organisation d'un vide grenier le 16 mars 2025, il est proposé un montant de 350€ ;
- **PETANQUE CHARNAYSIENNE** pour les 40 ans du club le 1er juin 2025, il est proposé un montant de 500€ ;
- **LA TIRELIRE DES P'TITS CHARNAYSIENS** pour l'organisation d'une « boum » le 14 mars 2025, il est proposé un montant de 260€ ;
- **LES VENDANGES DE L'HUMOUR** pour l'organisation de leur festival annuel conformément à la convention qui nous lie, il est proposé un montant 2660€.

Le Conseil municipal sera invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions pour un montant total de 18 430€.

Délibération

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après intervention de J.-P. PETIT et Mme le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le versement des subventions exceptionnelles aux associations susvisées d'un montant total de 18 430€.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

